

Le Gouverneur

Paris, 7 septembre 2015

M. Jean-Claude FRÉCON
Président du Congrès
CONSEIL DE L'EUROPE
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Palais de l'Europe
avenue de l'Europe
67075 STRASBOURG CEDEX

Monsieur le Président,

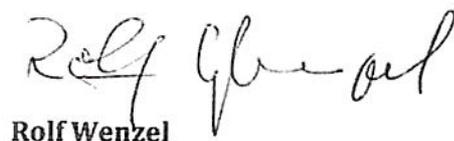
Au cours de ces derniers mois, l'Europe a été confrontée à un afflux de migrants et de réfugiés – qui aspirent à la sécurité et à un avenir meilleur au sein du continent européen. Les pays qui accueillent ces réfugiés et migrants peinent à mettre à leur disposition un abri, des soins médicaux et une aide alimentaire dans les conditions requises.

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) se tient prête à apporter son concours aux pays dans la mise en place ou la réhabilitation de centres d'accueil et de transit. Je considère que la forme la plus appropriée de ce concours est celle d'un financement par des dons. C'est pourquoi, je propose de créer, à la CEB, un nouveau mécanisme d'octroi de dons, qui finance des structures d'accueil et de transit dans les pays concernés.

Sous réserve de l'approbation de ses organes, la Banque apportera une mise de fonds initiale de 5 millions d'euros. Toutefois, des financements supplémentaires seront nécessaires et j'invite donc votre pays à appuyer cette initiative en versant une contribution à ce nouveau mécanisme. J'estime qu'un montant global de l'ordre de 20 à 25 millions d'euros devrait être suffisant pour permettre un premier soutien d'urgence. Vous trouverez ci-joint les grandes lignes de cette proposition. Dans les prochains jours, la Banque fournira plus de précisions à son Conseil d'administration qui se réunira le 2 octobre. MM. Thierry Poirel, Directeur Général Prêts et Développement (thierry.poirel@coebank.org), et Stephan Sellen, Directeur Général Adjoint Prêts et Développement (stephan.sellen@coebank.org), sont disponibles pour de plus amples renseignements.

En outre, la CEB demeure prête à aider ses États membres avec l'ensemble des instruments financiers et de l'expertise dont elle dispose. Je me permets de rappeler que la CEB a explicitement pour mandat de renforcer la cohésion sociale et qu'elle a été fondée en 1956 pour apporter des solutions aux problèmes des réfugiés. En tant que membre de la Banque, je suis convaincu que vous saurez reconnaître le rôle important que la CEB pourrait et devrait jouer en ce moment critique. J'espère vivement pouvoir compter sur votre appui.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération,



Rolf Wenzel

Pièce jointe (1)

Cc: Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Un nouveau mécanisme de financement des centres d'accueil et de transit

La réponse de la CEB à la crise des migrants et des réfugiés

1. Une crise sans précédent

Les troubles politiques et les difficultés économiques en Afrique et au Moyen Orient ont entraîné une arrivée massive de migrants et de réfugiés en Europe, par différents points d'entrée et lieux de passage. La plupart de ces migrants et réfugiés tentent de rejoindre les pays de l'Ouest et du Nord de l'Europe. Toutefois, avant de parvenir à leur destination définitive, ils connaissent souvent des conditions de vie très précaires. Les pays d'entrée et de transit, en effet, ne disposent pas des infrastructures ni des ressources suffisantes pour mettre à leur disposition un abri, de l'aide alimentaire, des soins médicaux de base et assurer leur sécurité. La situation est d'autant plus dramatique que certains de ces migrants et réfugiés, tels que les mineurs non accompagnés et les familles avec enfants, sont extrêmement vulnérables.

2. L'expertise unique de la CEB

La CEB est on ne peut mieux placée pour assister ses États membres à faire face à la crise des réfugiés et des migrants. L'objectif premier de la Banque, comme l'indique son Statut, est d'aider ses États membres à trouver des solutions aux problèmes sociaux posés par la présence de réfugiés, personnes déplacées et migrants. Conformément à cette mission prioritaire, la Banque a acquis une solide expertise s'agissant du financement et de la mise en œuvre de projets en faveur des migrants et des réfugiés. La CEB participe actuellement à plusieurs projets de cette nature, dont le Programme régional de logement (RHP). Le RHP est un programme de grande envergure en faveur des réfugiés et des personnes déplacées suite à la guerre en ex-Yougoslavie.

3. Un nouveau mécanisme

Afin de répondre sans délai à cette situation d'urgence, la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) mettra en place, sous réserve d'approbation par ses organes, un mécanisme dédié, dénommé « Fonds pour les migrants et les réfugiés (*Migrant and Refugee Fund*) », et le dotera de 5 millions d'euros. La Banque invite ses actionnaires ainsi que d'autres donateurs à verser des contributions supplémentaires.

Les ressources du Fonds seront utilisées pour appuyer des interventions en faveur des réfugiés et des migrants. En vue d'améliorer leurs conditions de vie, la Banque assistera les pays d'entrée et de transit dans la mise en place, la modernisation, ainsi que le fonctionnement de centres d'accueil et de transit. La CEB peut également mettre à disposition de ces pays de l'assistance technique afin de les aider à garantir le respect des normes appropriées.

À moyen terme, la Banque examinera la possibilité d'élargir le champ de son appui aux réfugiés et aux migrants au-delà de ces mesures d'urgence. En particulier, la CEB pourrait financer, avec toute la palette de ses instruments, des projets d'intégration de ces populations dans leurs pays d'accueil.

4. Une approche collaborative

Pour faire en sorte que son action ait le plus grand impact, la CEB travaillera dans les semaines à venir en étroite coordination avec l'ensemble des parties prenantes. La Banque s'engagera aux côtés de ses pays membres afin d'identifier des projets et de lever des fonds supplémentaires. Par ailleurs, elle se coordonnera avec les organisations impliquées dans le traitement de cette crise, à commencer par le Conseil de l'Europe, ainsi que l'Union européenne et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). La Banque se mettra en rapport sans délai avec les institutions financières, dont notamment la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ainsi que les organisations non gouvernementales concernées.